

Arts&Savoirs



*L'Activité Connaissance des Vins vous propose un
dîner convivial*

Le Mercredi 3 Juin 2026 à 20h

***Au Restaurant l'Hostellerie Normande
11, rue Emile Deschanel - Houlgate
(02.31.24.85.50)***



*Venez passer un agréable moment dans
ce RESTAURANT*

**Une cuisine authentique & savoureuse
entièrement faite maison vous est
proposée, élaborée avec des produits**

du Pays d'Auge

Arts & Savoirs

Association intercommunale

www.artsetsavoirshoulgate.com



Arts et Savoirs Houlgate

M E N U

Merci de choisir (entrée, plat, dessert)

Entrée

Œuf parfait forestière et lard fumé

Ou

Tartare de saumon maison, citron basilic

Plat

Suprême de pintade au vin jaune

Ou

Filet de Dorade au beurre blanc

Accompagnements

Gratin dauphinois et purée de carottes à l'ail

Dessert

Craquant du Pays d'Auge, feuille de brick compote tiède, caramel beurre salé

Ou

Moelleux au chocolat maison

Vins & Café

Coût : adhérents : 45 € - Non adhérents : 52 €

Coupon réponse ci-joint



Car affrété

Transport
Covoiturage possible

Véhicule personnel

Coupon réponse : « Diner Connaissance des Vins le 3 Juin 2026 »

Participant 1 Nom, Téléphone.....

Participant 2 Nom, Téléphone.....

Adresse Mail :

Adhérent x 45 € = Non adhérent x 52 € =

Chèque joint à l'ordre d'Arts et Savoirs, sous enveloppe avec indication
« Arts et Savoirs Connaissance vins », à déposer à la Mairie de Houlgate

Avant le 20 Mai 2026

Pour tout renseignement : Jean-Philippe BERNARD – 06.30.85.50.36

Email : bernardjeanphilippe3@gmail.com

**RAPPEL : les adhérents restent prioritaires sur les non-adhérents
quelle que soit leur date d'inscription.**

Politique d'assurance de « Arts & Savoirs » en cas de désistement pour toute sortie (spectacle, voyage, etc.)

Les assurances sont souvent défaillantes au moment de rembourser, aussi Arts & Savoirs ne prend pas d'assurance et ne vous demande rien pour faire de l'auto-assurance.

Pour nous, notre **1ère et seule assurance**, c'est la liste d'attente.

En cas de désistement, quelle qu'en soit la raison, **si vous n'avez pas pu vous faire remplacer ou si nous n'avons pas pu vous remplacer avec la liste d'attente** nous retenons :

- Désistement de 30 jours à 21 jours avant la sortie nous retenons 50% du coût
- Désistement de 20 jours à 9 jours avant la sortie nous retenons 65% du coût
- Désistement de 8 jours à 0 jour avant la sortie nous retenons 100% du coût.

Exceptions :

Médicale justifiée par un certificat, hospitalisation, décès d'un proche ou autre raison retenue au cas par cas en réunion du CA.

J'ai bien lu les conditions d'assurances (cochez la case)

Date & signature :